

Bulletin d'information



PETITS FRUITS

No 01 – 12 avril 2011

ÉVALUATION DES BESOINS DE TAILLE DU BLEUET EN CORYMBE

Nous avons actuellement un printemps que je qualifierais de plus normal que le printemps très hâtif que nous avons connu l'an dernier. Contrairement à l'an passé où les températures dépassaient les 20 °C, nous n'avons connu que depuis 3 à 4 jours des températures au-dessus des 10 °C et la neige vient à peine de disparaître des champs.

Nous avons connu une production normale en 2010 et nous observons un nombre intéressant de bourgeons floraux pour la prochaine saison. À l'exception de la courte période froide de la fin janvier, nous n'avons pas connu durant l'hiver 2010-2011 de très longs épisodes avec des températures très basses. Le potentiel de récolte pour 2011 semble donc bon. Le bleuët en corymbe requiert une taille annuelle pour maintenir l'équilibre entre la production et la vigueur du plant. Pour plus de détails sur la technique de taille, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 04** du 4 mars 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04pf04.pdf>).

CONDITIONS CLIMATIQUES

La saison 2010 fut une des plus longues des 10 dernières années permettant au plant de bleuët de compléter convenablement son cycle de croissance-production-mise à fruit et aoûtement. L'hiver 2010-2011 a été précédé par un automne très favorable à l'aoûtement des plants et à leur endurcissement. Les premiers gels au sol sont survenus au début d'octobre, mais aucun froid intense n'a marqué les mois d'octobre et novembre, la température se refroidissant graduellement. Deux périodes de froid sont survenues, soit à la fin janvier et à la fin février. Les températures sont descendues sous les -30 °C dans plusieurs régions, mais sur une courte période. Il n'y a pas eu non plus de longues périodes de temps doux et les plants ont pu ainsi conserver leur endurcissement au froid acquis en automne et au début de l'hiver. La seule ombre au tableau est le manque de couverture de neige pour protéger les racines en décembre et janvier. Le gel des racines est très difficile à évaluer et nous serons plus fixés en mai, lors de la croissance des plants.

Météo 101!

Plusieurs producteurs posent souvent la question à savoir s'il faut considérer le facteur vent pour les bleuëts.

Le facteur vent n'est pas une mesure directe, mais plutôt une sensation que les êtres à sang chaud (comme l'être humain) perçoivent. En situation normale, notre température corporelle se maintient à 37,2 °C. Lorsqu'il n'y a pas de mouvement de l'air, la chaleur dégagée par notre corps réchauffe une mince couche d'air à la surface de la peau.



C'est le vent qui chasse continuellement cette couche d'air chaud et la remplace par de l'air plus froid qui nous fait ressentir une température (la température équivalente) plus basse que la température réelle de l'air ambiant. Le corps doit continuellement compenser cette perte de chaleur pour maintenir la température corporelle à son niveau normal.

La température équivalente (facteur vent) n'a donc de sens que pour les êtres vivants, puisque tous les objets inanimés ne génèrent pas de chaleur et n'ont donc pas à compenser cette perte de chaleur essentielle à la vie. Les plantes ne ressentent donc pas le facteur vent, mais bien la température réelle.

Cependant, comment expliquer que des plants exposés au vent subissent plus de dommages par le froid que les plants à l'abri? Il est possible ici que le phénomène de dessiccation par le vent ait joué un rôle dans la perte des bourgeons.

(Source : MétéoMédia)

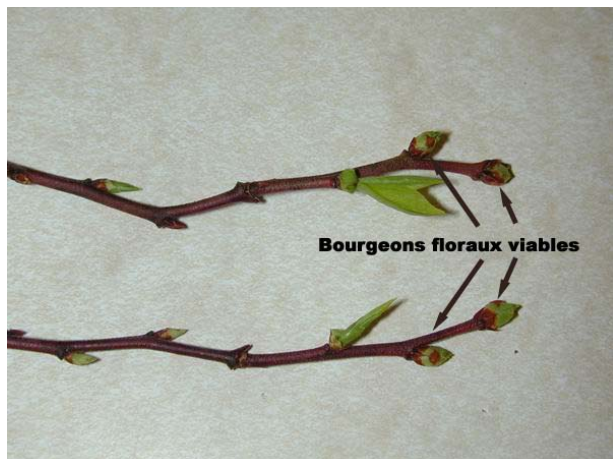
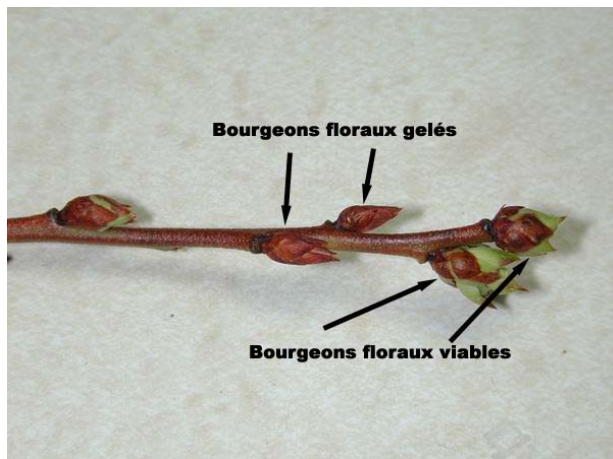
TEMPÉRATURE MINIMALE ENREGISTRÉE EN JANVIER ET FÉVRIER 2011

Station	Région	Température (°C)	Date
Alma	Saguenay–Lac-Saint-Jean	-34,5	25 janvier
Outaouais	Angers	-35,0	24 janvier
Beauceville	Chaudière-Appalaches	-28,9	24 janvier
Champlain	Mauricie	-32,0	24 janvier
Granby	Montérégie-Est	-32,0	24 janvier
Iberville	Montérégie-Ouest	-28,7	24 janvier
L'Assomption	Laval–Lanaudière	-32,1	24 janvier
Lennoxville	Estrie	-31,1	24 janvier
Nicolet	Centre-du-Québec	-34,0	24 janvier
Oka	Laurentides	-30,0	24 janvier
Québec	Capitale-Nationale	-28,2	24 janvier
Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	-24,9	24 janvier
Sainte-Anne-des-Monts	Gaspésie	-19,5	24 janvier

Source : Agrométéo, Environnement Canada



ÉVALUER LES PERTES



Depuis plusieurs années, des producteurs du Québec utilisent une méthode fort simple pour évaluer les pertes par le gel hivernal. Des branches peuvent être récoltées dès que la période de froid nécessaire pour lever la dormance du plant a été assez longue (normalement dès la fin janvier pour le bleuët). Habituellement, nous récoltons les pousses annuelles portant des bourgeons à fruits. Ces branches peuvent être choisies à divers endroits dans la plantation, protégées ou non par la neige. Elles sont mises dans l'eau à une température de 15 à 20 °C pour faire débourrer les bourgeons. Après 10 à 15 jours, nous pouvons évaluer les pertes (ou gel) sur les bourgeons floraux et végétatifs. Malheureusement, cette technique a quand même ses limites, puisqu'il est plutôt difficile d'évaluer si toutes les fleurs de la grappe sont viables.

Il est aussi possible, lors de la taille, d'observer l'intérieur des bourgeons à fleurs pour voir si les parties internes sont gelées. Une coupe transversale du bourgeon nous fera voir si les parties internes sont vertes ou brunes (gelées).

La sévérité de la taille des plants peut alors être ajustée selon les résultats de ces simples tests.

Des renseignements supplémentaires sur la taille du bleuët en corymbe sont disponibles sur le site d'Agri-Réseau à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/bleuet%20-%20taille-2-.pdf>.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS
LUC URBAIN, agronome – Avertisseur
Direction régionale Chaudière-Appalaches, MAPAQ
675, route Cameron, bureau 100, Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8116, poste 1536 - Télécopieur : 418 386-8345
Courriel : Luc.Urbain@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 01 – petits fruits – 12 avril 2011

